



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 2 août 2022

Vigilance orange canicule

La Mairie de Toulouse prend soin des personnes les plus fragiles

Fort du passage de la Haute-Garonne en vigilance orange pour canicule, la Mairie de Toulouse met en place des actions dédiées aux personnes les plus fragiles.

Pour les seniors

Chaque année, la Mairie de Toulouse et le CCAS mettent en place un dispositif d'accompagnement pour les Toulousains les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, etc.) qui le souhaitent. Ils peuvent se faire recenser tout au long de l'année auprès d'Allô Seniors ou en envoyant un courriel à infos.seniors@mairie-toulouse.fr. Le recensement est volontaire et gratuit. Les informations communiquées sont confidentielles. La Mairie tient à jour ce registre communal. La prise d'appel du public en continu, 24h/24h et 7j/7 sur le 0 800 042 444 est opérationnelle. Dès le déclenchement du Plan Canicule par le Préfet, la Mairie de Toulouse, avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mobilise une cellule d'intervention auprès des personnes figurant dans le registre.

La Mairie appelle systématiquement les personnes enregistrées apparaissant comme les plus fragiles. En cas d'inquiétude sur leur état de santé, le médecin traitant est contacté. Si l'inquiétude se porte sur les conditions matérielles (chaleur dans le logement, problème alimentaire...), une assistante sociale du CCAS peut se déplacer au domicile. Toute mesure d'urgence adéquate sera prise pour mettre la personne en sécurité. **Ce dispositif d'appel pour aller vers les plus fragiles sera activé dès mercredi 3 août au matin.**

Pour les personnes sans résidence stable

Des maraudes de jour sont assurées par les médiateurs du service AMI (Action Médiation Insertion) en relais des maraudes associatives coordonnées par l'Etat et le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) avec distribution de bouteilles d'eau à la demande. Un signalement auprès du 115 est assuré par ces mêmes médiateurs si besoin.

Fraîcheur et eau à disposition

Les risques sur la santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. La Mairie a listé sur toulouse.fr les mesures à prendre dans les habitations et à l'extérieur en cas de fortes chaleurs. Il faut se préparer AVANT les premiers signes corporels (maux de tête, crampes, nausées), même si ces signes paraissent insignifiants. Les Toulousains qui n'ont pas de pièce fraîche chez eux peuvent se rendre dans des endroits climatisés comme les musées ou les bibliothèques. Le site recense également, sur une [carte](#), toutes les bornes fontaines où il est possible de se désaltérer et les zones fraîcheur qui se situent dans la ville.

>> Retrouver *les conseils pour affronter les fortes chaleurs*

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).